

Communication

Note sur deux foyers d'ecthyma contagieux du mouton et de la chèvre au Sénégal

J. Sarr ¹

M. Diop ¹

S. Cissokho ¹

SARR (J.), DIOP (M.), CISSOKHO (S.). Note sur deux foyers d'ecthyma contagieux du mouton et de la chèvre au Sénégal. *Revue Elev. Méd. vét. Pays trop.*, 1988, 41 (4) : 337-338.

Au Sénégal, dans les conditions naturelles, le virus de l'ecthyma contagieux du mouton et de la chèvre peut se maintenir dans les troupeaux infectés pendant de très longues périodes. Des enquêtes sérologiques, l'isolement et l'identification du virus réalisés autour de deux foyers locaux le prouvent. Le rôle de l'ecthyma comme composante virale dans les pneumopathies des petits ruminants doit être suspecté. **Mots clés :** Ovin - Caprin - Ecthyma contagieux - Virus - Isolement - Identification - Sénégal.

L'ecthyma contagieux ou dermatite pustuleuse du mouton et de la chèvre est une maladie due à un virus appartenant à la famille des *Poxviridae* sous-groupe II.

La forme dite labiale de l'affection est de loin la plus fréquente au Sénégal. Elle se caractérise, au niveau de la commissure des lèvres, par la formation de vésico-pustules qui se transforment très rapidement en papules croûteuses.

Elle frappe surtout les jeunes avec des taux de mortalité très variables pouvant aller de 10 à 30 p. 100 dans les formes graves (5).

Les complications fréquentes sont généralement dues à l'envahissement des lésions par le bacille de la nécrose, *Spherosporus necrophorus*.

Sur le continent africain, l'ecthyma contagieux a déjà été signalé en Afrique du Sud, au Cameroun, au Congo, en Afrique orientale, en Égypte, au Soudan et au Kenya (2).

Au Sénégal, la maladie bien connue des éleveurs sévit à l'état enzootique (1). Il n'y a pas de programme de prophylaxie médicale.

Cette note rapporte des études de suivi de l'évolution de deux foyers locaux (Nguékhoh et Somone) distants d'environ 20 km l'un de l'autre, dans le département

de Mbour où apparaissent régulièrement des cas sporadiques d'ecthyma contagieux.

Les sérums : les échantillons de sang sont prélevés au vacutainer ; après coagulation, les sérums sont récoltés, centrifugés à 1 500 tours/mn à + 4 °C, décomplémentés à 56 °C pendant 30 mn, puis conservés à - 20 °C en attendant d'être testés. Au mois de mars, 95,5 p. 100 des animaux ont développé des anticorps neutralisants. Ce taux a baissé de moitié 9 mois après, soit 55,8 p. 100. En juillet 1987, on assiste à l'apparition de nouveaux cas d'ecthyma accompagnée d'une nouvelle montée d'anticorps chez 75 p. 100 des animaux. A la Somone, le profil de la courbe des anticorps est sensiblement le même qu'à Nguékhoh : 87,7 p. 100 en décembre 1986, 31,25 p. 100 en mai 1987, une remontée des anticorps en juillet chez 63,8 p. 100 des animaux. Au total, 487 échantillons de sérum ont été récoltés au niveau des deux foyers.

Test sérologique : la méthode de séroneutralisation cinétique sur culture secondaire de cellules de rein de fœtus de mouton en microplaque (4) (virus constant/sérum variable) a été utilisée pour l'ensemble des sérums. Une souche locale du virus de l'ecthyma contagieux sert de souche de référence.

Isolement et identification du virus de l'ecthyma : les papules croûteuses d'un chevreau malade au niveau du foyer de Nguékhoh sont prélevées, mises en suspension à 10 p. 100 en solution de Hanks, broyées au vortex et centrifugées à 3 500 tours/mn pendant 30 mn. Le surnageant est inoculé à raison de 0,2 ml/tube à 5 tubes d'une culture de 24 heures de cellules de première explantation de rein de fœtus de mouton. Les tubes sont incubés à 37 °C en système roulant et sont observés tous les jours pour la recherche d'un effet cytopathogène. Le sérum de référence utilisé pour l'identification du virus isolé provient d'animaux convalescents.

Isolement et identification du virus de l'ecthyma contagieux (Tabl. I, Fig. 1) : au niveau du foyer de Nguékhoh, le premier contact est intervenu entre janvier et février 1986.

TABLEAU I Distribution des anticorps en pourcentages.

| Foyer | Janvier 1986 | Mars 1986 | Décembre 1986 | Mai 1987 | Juillet 1987 |
|----------|--------------|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|
| Nguékhoh | 0/30 (0)* | 43/45 (95,5) | 62/111 (55,8) | 47/92 (51,0) | 36/48 (75,0) |
| Somone | 0/20 (0) | NT | 42/48 (87,5) | 15/47 (31,9) | 23/36 (63,8) |

(*) pourcentage des animaux ayant des anticorps neutralisants.
NT non testé.

1. ISRA, Laboratoire national de l'Élevage et de Recherches vétérinaires, BP 2057, Dakar-Hann, Sénégal.

Reçu le 10.03.88, accepté le 22.03.88.

Communication

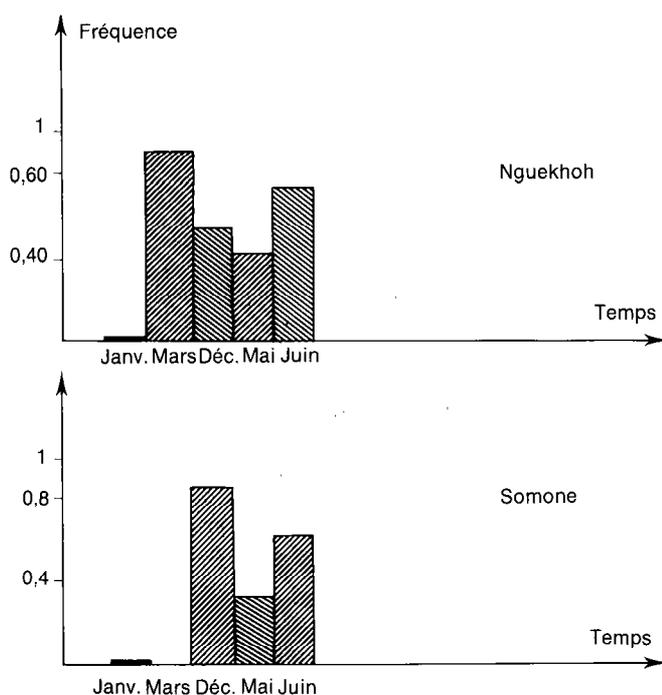


Fig. 1 : Histogramme des fréquences des anticorps neutralisants en fonction du temps.

L'ecthyma contagieux du mouton et de la chèvre sévit à l'état enzootique au Sénégal (1). Dans les conditions naturelles, le virus peut se maintenir dans les troupeaux infectés pendant de très longues périodes comme le prouvent les enquêtes sérologiques réalisées autour des deux foyers de Nguékho et de la Somone. La cinétique des anticorps traduit la persistance du virus au niveau des deux foyers, les jeunes servant de révélateur. A Nguékho, la baisse du taux d'anticorps neutralisants de 95,5 p. 100 en mars 1986 à 51,6 p. 100 en mai 1987 a entraîné l'apparition de nouveaux cas cliniques d'ecthyma contagieux chez les jeunes animaux. Au foyer de la Somone où le taux d'anticorps neutralisants est passé de 87,7 p. 100 en décembre 1986 à 31,25 p. 100 en mai 1987, il n'a pourtant pas été signalé de cas cliniques d'ecthyma contagieux. Il est probable que la souche d'ecthyma contagieux qui sévit à la Somone soit moins virulente, ce qui expliquerait l'absence de cas cliniques. Les taux de progression en pourcentage d'animaux séropositifs (23,4 p. 100 à Nguékho et 32,5 p. 100 à la Somone) entre les mois de mai et juillet 1987 signent le haut pouvoir de diffusion du virus de l'ecthyma lorsque les conditions deviennent favorables.

Des enquêtes précédentes ont montré que l'ecthyma contagieux ou dermatite pustuleuse du mouton et de la chèvre était très répandu au Sénégal mais l'impact économique de la maladie reste cependant inconnu.

Des cas de pneumonies et de gastro-entérites ont été également rapportés chez des moutons initialement atteints d'ecthyma contagieux (3).

De tels phénomènes sont sans doute, au moins partiellement, une conséquence d'un processus lésionnel morbide différent de l'ecthyma, mais dont l'évolution se trouve cependant favorisée ou conditionnée par celui-ci. Le rôle du virus de l'ecthyma contagieux dans l'installation de processus lésionnels primitifs dans les pneumopathies des petits ruminants en zone sahélienne reste à préciser.

SARR (J.), DIOP (M.), CISSOKHO (S.). Note on two foci of sheep and goat contagious pustular dermatitis in Senegal. *Revue Elev. Méd. vét. Pays trop.*, 1988, 41 (4) : 337-338.

In Senegal, under natural conditions, the contagious pustular dermatitis (CPD) virus may remain active in infected flocks during very long periods. Evidence of this assertion is given by serologic surveys, isolation and identification of the virus observed in two local outbreaks. As one component among others, CPD must be suspected in small ruminant respiratory diseases. *Key words* : Sheep - Goat - Contagious pustular dermatitis - Virus - Isolation - Identification - Senegal.

Bibliographie

1. BOURDIN (P.). Problèmes posés par la pathologie virale du mouton en zone sahélienne et soudano-sahélienne. *Revue Elev. Méd. vét. Pays trop.*, 1979, 32 (2) : 123-129.
2. CURASSON (G.). Maladie du mouton dans les colonies. *Recl Méd. vét. exot.*, 1938, 11 : 5-22.
3. DARBYSHIRE (J. M.). A fatal ulcerative mucosal condition of sheep associated with virus of contagious pustular dermatitis. *Br. vet. J.*, 1961, 117 : 97-105.
4. ROSSITER (P. G.), JESSET (D. M.). Neutralising antibodies to rinderpest virus in sheep and goats in Western Kenya. *Vet. Rec.*, 1982, 111 : 504-505.
5. SCHMIDT (D.). L'ecthyma contagieux du mouton. In : ROHRER (H.). *Traité des maladies à virus des animaux*. Paris, Vigot Frères, 1970. Vol. II. Pp. 730-732.